



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 août 2014

Objet : destruction d'oiseaux sur le port autonome de la Nouvelle-Calédonie / réglementation biocides

Le port autonome de la Nouvelle-Calédonie a récemment mandaté une société de lutte contre les « nuisibles » aux fins d'éradiquer les pigeons sur l'emprise de son site de Nouméa.

Durant quelque temps, la société ayant contracté avec le port a placé des appâts de maïs que les oiseaux ont pris l'habitude de consommer. Aujourd'hui elle a remplacé le maïs sain par du maïs empoisonné. **A l'heure qu'il est, des dizaines d'oiseaux de diverses espèces (le poison n'est pas discriminant...) agonisent au port sous les yeux horrifiés d'employés.**

EPLP dénonce cette pratique **barbare** qui ne peut avoir cours dans une société civilisée.

Les populations de pigeons peuvent être contrôlées grâce à l'utilisation de **contraceptifs** par exemple.

Leur agonie est inutile et scandaleuse.

Mais les dirigeants de la Nouvelle-Calédonie (**H. Martin, S. Robineau notamment**) n'ont pas entendu réglementer les **biocides**, c'est-à-dire les substances destinées à lutter contre les nuisibles dans des **usages domestiques et industriels** (en dehors donc des utilisations agricoles qui nous préoccupent par ailleurs beaucoup...). C'est ainsi que les industriels du traitement du bois, les désinsectiseurs-dératiseurs, les collectivités (ex. mairies) etc. utilisent **SANS AUCUN GARDE FOU** n'importe quelle substance BIOCIDÉ (rappelons que le suffixe -cide signifie « qui tue » = **poison**).

C'est la délibération n° 183 du 17 septembre 1969 (et la délibération n° 656 de 1989 pour les travailleurs) qui « encadre » les « produits dangereux ». EPLP très inquiet de l'**obsolescence** des **textes vieux de 45 ans** maintenant a alerté voici 6 ans les pouvoirs publics (DASS puis gouvernement) qui n'ont pas donné suite.

45 ans d'amélioration des connaissances des dangers de ces substances, 45 ans de « progrès » ayant conduit à la synthèse de milliers de nouvelles molécules de poisons... Et la NC en reste à 1969 ? Ici, on joue la « belle endormie » !

Parce qu'ils contractent souvent avec des désinsectiseurs-dératiseurs, nous avons alerté les groupements d'agents immobiliers, en vain. Aucun n'a même daigné nous répondre !

Depuis plusieurs années, nous avons reçu moult témoignages de Calédoniens indisposés voire rendus malades de l'utilisation de ces substances, y compris PAR DES TIERS s'estimant dans

EPLP, N'Géa - BP 32008 - 98 897 NOUMEA Cedex - NOUVELLE-CALEDONIE

Site internet : <http://www.eplp.asso.nc> - Courriel : eplp.asso@gmail.com

leur bon droit en l'absence de contrainte réglementaire ! Un mort au moins intoxiqué à l'arsenic dans le nord –pollution liée à l'activité d'une scierie-, deux femmes enceintes imputant leur fausse couche à des traitements termiticides dans leur immeuble, des personnes âgées hospitalisées après désinsectisation des parties communes de leur domicile, des enfants pris de maux de tête et de vomissements dans le jardin alors que le voisin « luttait » contre les sauterelles de cocotier (avec du chlorpyrifos), des agents SIC intoxiqués sur leur lieu de travail à Motor Pool, un huluberlu de la lutte anti moustique versant du téméphos (en vente libre à Ducos) dans les gouttières de ses clients, des dortoirs d'élèves internes traités contre les cafards avec telle molécule parce que la plus rémanente (et donc exposition d'autant plus longue de nos jeunes au poison !) *...

Jusqu'à quand le laxisme ?

Nous savons qu'il existe 2 projets de délibération (une à la DASS –rédigé par le pharmacien inspecteur C. Louis voici à 5 ans et l'autre à la DTE sur le risque chimique). Chaque année nous demandons qu'elles soient mises en consultation, amendées et votées. Rien ne se passe !

Il est vrai que réglementer c'est entraver l'entreprise...

Pour EPLP, la Présidente,

Martine Cornaille

NB : nous apprenons que la direction du port a prétendu que les oiseaux étaient seulement « endormis ». Elle a, semble t-il, mis un terme à l'opération. Et elle a jugé utile de proférer des menaces contre les employés ayant donné l'alerte ...

Quelle est cette île la plus proche du paradis ?

Comment résoudre un problème si l'on se refuse même à le formuler ?

Et comment prétendre construire une société calédonienne apaisée si les citoyens ont peur ?